

Les ex-voto reviennent à la chapelle

La chapelle a ouvert ses portes au retour de douze ex-voto, confiés depuis plusieurs mois au Centre de conservation et de restauration du patrimoine du Département. La responsable, Isabelle Jubal, a supervisé la restauration de ces objets de culte, qui avaient subi des dégradations importantes à cause de l'humidité ambiante dans le bâtiment. Ces ex-voto, déposés autrefois en reconnaissance de grâces obtenues par la Mare de Dieu de Villeneuve, sont très diversifiés : il y a une estampe, des tresses de cheveux, des noeuds de communicants, des ensembles de petites cartes pieuses, un canevase au point de croix, des bouquets. « Nous avons démonté et ouvert les cadres, puis nous les avons soigneusement micro-aspirés, explique M^{me} Jubal. Nous avons appliqué un produit fon-



Au total, 22 ex-voto (dont 12 restaurés au Centre de conservation et de restauration du patrimoine) retrouvent leur place sur les murs de la chapelle. *gicé, nous avons atténué les taches sur les papiers. Puis, nous avons remonté les cadres avec de nouveaux cartons sains, avant*

de fermer le tout. L'un des ex-voto les plus anciens date de 1877. Il s'agit d'un tableau racontant l'histoire d'un petit gar-

çon miraculeusement épargné par la chute d'une charrette sur lui. Il y a aussi une broderie, de 1891, sur un tulle entouré de tresses de cheveux. « Beaucoup d'ex-voto datent de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle, dans des périodes de guerres, poursuit Isabelle Jubal. Quand un communicant offrait son noeud de communion, c'était surtout pour demander une protection. Assurément, cette chapelle était un lieu de pèlerinage très fréquenté ». Aujourd'hui, ces ex-voto sont soigneusement accrochés sur un support mural qui permet une circulation d'air. En 2024, l'association a fait faire des travaux de désinfection du mur et de drainage des eaux de pluie pour un coût de 7 716 € et assure les frais de restauration des ex-voto qui s'élèvent à 878 €.

F.1.